



Au fil des jours

INFOLETTRE

24 mai 2022

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU COORDONNATEUR : M. MAXIME MORIN

La présidente de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, Madame Nicole Bérubé, est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Maxime Morin au poste de coordonnateur de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA).

Monsieur Morin est détenteur d'un certificat en administration des affaires, diplôme qu'il a obtenu en 2020. Il poursuit actuellement ses études de baccalauréat en développement durable du territoire à temps partiel. Au cours des dernières années, il a acquis de l'expérience en gestion et en administration en tant que superviseur aux opérations en événementiel au Centre des congrès de Lévis. Il a eu à coordonner et superviser les équipes, assurer la coordination à la réalisation d'événements, répondre aux besoins des clients, créer des procédures et s'assurer qu'elles soient respectées une fois qu'elles sont mises en place. Depuis 2020, il est aussi négociateur boursier à temps partiel.



M. Maxime Morin

M. Morin affirme qu'il est quelqu'un de motivé et de passionné. De plus, il carbure aux nouveaux défis !

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches est heureuse de pouvoir compter sur M. Morin afin de poursuivre la réalisation de ses mandats.

COMMUNIQUÉ DU 18 MAI SUR LE TRANSPORT COLLECTIF DES AÎNÉS

Afin de soutenir les organismes de transport collectif en milieu rural et d'identifier des initiatives pour favoriser la mobilité des personnes aînées, le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, ainsi que la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais, sont fiers d'annoncer la mise en place d'une enveloppe budgétaire maximale de 900 000 \$ pour le Programme d'aide au transport collectif - Municipalité amie des aînés.

Ce nouveau programme a pour objectif de répondre aux besoins de déplacement particuliers des aînées et aînés résidant en région. Il permettra d'identifier, à l'aide d'études, les possibilités pour bonifier le service de transport collectif régional en place ainsi que pour instaurer un nouveau service répondant aux enjeux de la clientèle aînée, notamment par le transport à la demande, une offre d'accompagnement personnalisé et un service porte-à-porte. Il permettra aussi d'améliorer les connaissances des personnes aînées et de favoriser leur apprentissage au sujet des services de

transport collectif dans leur région et des procédures de réservation et d'acquisition de titres de transport. Pour ce faire, différents moyens seront déployés, dont des capsules vidéo, des séances d'information et des services de parrainage.

Citations

« *Pour nos aînées et aînés, la mobilité et l'accessibilité aux transports collectifs et individuels sont des enjeux importants parce qu'elles ont des répercussions directes sur leur bien-être. Nous constatons une forte demande de la part des aînés qui demeurent en milieu rural. Ils souhaitent obtenir des services de transport collectif qui conviennent mieux à leur réalité et qui leur permettent de vaquer à leurs occupations plus facilement...* » François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« *Les services de transport collectif offerts en région ne répondent pas toujours aux besoins de nos aînées et aînés, que ce soit sur le plan de l'accessibilité, de l'admissibilité, du véhicule utilisé ou des modalités d'utilisation. L'instauration de ce programme est donc une excellente nouvelle, puisque nous pourrions développer des projets et des initiatives qui procureront un transport adapté à nos aînées et aînés. Nous nous assurerons ainsi de limiter l'isolement social et la solitude de cette clientèle et d'améliorer sa qualité de vie en facilitant ses déplacements dans la communauté.* » Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Faits saillants

Le programme est en vigueur jusqu'au 31 mars 2023 et il couvre les dépenses admissibles à compter du 1er janvier 2021.

Il comprend les trois volets suivants :

- **Volet 1 : Réalisation d'études de besoins et de faisabilité préalables à l'implantation d'un nouveau service de transport collectif régional;**
- **Volet 2 : Établissement de projets pilotes permettant l'instauration de nouveaux services de transport répondant aux enjeux de mobilité de la clientèle aînée;**
- **Volet 3 : Mise en place d'initiatives visant à améliorer l'apprentissage, par la clientèle aînée du territoire, des services offerts en matière de transport collectif régional ainsi que des procédures de réservation ou d'acquisition de titres de transport.**

Ce nouveau programme répond à une mesure inscrite (no 67) au plan d'action 2018-2023 Un Québec pour tous les âges, soit celle qui vise à soutenir des projets favorisant la mobilité des aînés, particulièrement en milieu rural, et à diffuser les nouvelles initiatives mises en place. Avec le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, il s'agit du deuxième programme qui est affilié à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Depuis 2009, le Programme de soutien à la démarche vise à adapter les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux afin de mettre en place des conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif. Plus de 1 000 municipalités et MRC regroupant 93,5 % de la population québécoise participent à une démarche MADA.

Source : Communiqué du 18 mai du MTQ – référé par Luc Bergeron, membre du CD.

COMMENTAIRE DE LA TCA-CA SUR LE TRANSPORT DES ÂÎNÉS

La présente initiative du Gouvernement du Québec s'inscrit en continuité aux Avis que la Table a produit. C'est un geste concret qui s'inscrit dans la démarche de concertation de la TCA pour améliorer le mieux-être des aînés. La rédaction, la diffusion et la mobilisation autour des avis se veut un levier important pour améliorer la situation des aînés. La Table souhaite voir bien d'autres initiatives de ce genre à court et à moyen terme

Par ailleurs, la région de Chaudière-Appalaches et les personnes aînées ont besoin que l'accessibilité au transport soit améliorée notamment pour tout ce qui est pour le transport y compris le transport loisir. La situation épidémiologique et ses mesures ont grandement limité la participation sociale des aînés. Le transport autre que santé était un besoin exprimé avant mais encore plus important maintenant de le rendre accessible.

Le Comité de direction de la TCA-CA

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Dim. 29 mai 2022 9 h 00 SAINT-GEORGES	MARCHE POUR L'ALZHEIMER Inscription 9 h, départ 10 h. ESPACE CARPE DIEM (près de la passerelle barrage gonflable)	ALZHEIMER CHAUD. APP. 1-888-387-1230
15 juin	Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées	
Mer. 15 juin 2022 9 h	TENUE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL Par visioconférence	TCA-CA 418 833-5678, poste 200
Jeu. 16 juin 2022 8 h 45 – 15 h 00 ORFORD	JOURNÉE NATIONALE – MADA « Des collectivités qui ont à cœur les personnes aînées » Hôtel Estrimont Suites et Spa – 44, avenue de L'auberge	450 466-9777 poste 215 svassigh@espacemuni.org
Jeu. 16 juin 2022 17 h 30 PINTENDRE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, accueil 17 h 15 ÉDIFICE GÉRARD-DUMOND – 344, rue Thomas-Wilson	ACEF RIVE-SUD 418 835-6633
Ven. 17 juin 2022	FIN DE L'APPEL DE PROJETS PAAQ	
Mar. 21 juin 2022 10 h 45 LÉVIS	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MAISON DES ÂÎNÉS, 10, rue Giguère – Local 147	TCA-CA 418 833-5678, poste 9
Mar. 21 juin 2022 10 h 45 LÉVIS	REMISE DES PRIX HOMMAGE ÂÎNÉS 2020-2021 MAISON DES ÂÎNÉS, 10, rue Giguère – Salle POIRÉ	TCA-CA 418 833-5678, poste 9

Production et diffusion : Maurice Grégoire, correction : Édith Dumont, Lise Patoine et Maxime Morin.



Table de concertation des aînés
de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 9
sans frais : 1 877 533-5678 poste 9
tableainesca12@gmail.com
www.tabledesainesca.wordpress.com